

Le 10 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 10 décembre 2024 à 20h45, dans la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS Messieurs les conseillers Joël Landry, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et la conseillère Madame Cynthia Ouellet. Sous la présidence de Madame Annie Levasseur, mairesse, formant quorum.

Était également présent Monsieur Cédric Lauzon, à titre de directeur général et greffier-trésorier.

Chaque conseiller ainsi que la mairesse ont reçu par courriel un avis de convocation à la séance extraordinaire et ont signé le formulaire « Acceptation de notification par moyen technologique ».

Monsieur Paul Thériault avait motivé son absence.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Annie Levasseur déclare la séance ouverte.

2024-12-195

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur général et greffier-trésorier fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

2024-12-196

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 du code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un Programme triennal d'Immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;

QUE le présent Budget de l'année financière 2025 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 soient adoptés et qu'il est décrété ce qui suit :

A) RECETTES :

TAXES	1 121 792 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	10 306 \$
TRANSFERTS	719 764 \$
SERVICES RENDUS	34 970 \$
IMPOSITION DE DROITS	26 050 \$
AUTRES REVENUS	31 534 \$
TOTAL DES REVENUS	1 944 416 \$

B) DÉPENSES :

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION	324 963 \$
SECURITE PUBLIQUE	175 322 \$
VOIRIE	327 442 \$
AQUEDUC & EGOUT	293 947 \$
MATIERES RESIDUELLES	254 865 \$
COURS D'EAU	6 818 \$
SANTE ET BIEN-ETRE	27 500 \$
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEV.	119 237 \$
LOISIRS ET CULTURE	114 654 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	104 368 \$
REMBOURSEMENT CAPITAL	187 300 \$
AFFECTATIONS	8 000 \$
TOTAL DÉPENSES	1 944 416 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027 :

Année	Montant Estimé	Subvention	Projet
2025	225 000\$	165 000\$ - PAVL	Ponceau du Grand-Bras
	25 000\$	15 000\$ - Programme 4500	Borne double électrique
	2 000 000\$	Attente du nouveau PRACIM	Caserne incendie
	15 000\$	MTQ	Radar pédagogique
	À estimer		Projet Ruche Populaire
	67 500\$		Dernier versement achat du bâtiment de la Caisse
2026	75 000\$		Dernier versement terrain développement résidentiel
	À estimer	MTQ	Prolongement de trottoirs
	À estimer		Tracteur
	À estimer	PAVL	Ponceaux route Ennis
2027	35 000\$	10 000\$ - FRR	Panneau d'affichage électronique
	À estimer	PAVL	Ponceau route Ennis et Pinière

PÉRIODE DE QUESTION

2024-12-197

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Joël Landry

Et résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 20 h 57.

Signature du procès-verbal :

Annie Levasseur
Mairesse

Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier

Note :

« Je, Annie Levasseur, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Mairesse